

2024

FHP FÉDÉRATION DE
L'HOSPITALISATION
PRIVÉE
Des hôpitaux et cliniques *à missions*

Rapport de mission de la Fédération de l'hospitalisation privée



NOTRE RAISON D'ÊTRE EN ACTIONS !



Sommaire

	L'éditorial de Catherine Deroche et le mot de Lamine Gharbi	02
	Les grands temps forts de 2024	02
01.	Notre Raison d'être	04
	<ul style="list-style-type: none">• Trois grands principes déclinés en cinq engagements• Les membres du Comité de mission de la FHP• La « comitologie » de la déclinaison de la Raison d'être en 2024• Une Raison d'être au cœur des événements de la FHP en 2024	
02.	Nos 5 engagements	10
	<ul style="list-style-type: none">• Promouvoir et amplifier l'engagement des établissements de santé privés dans les missions de service public• Accroître les coopérations avec l'ensemble des acteurs au service du parcours de soin• Anticiper les besoins et les attentes des citoyens en matière de soin : formation, attractivité, bien-être au travail• Participer à bâtir une gouvernance de la santé fondée sur la confiance et la contractualisation• Engager la profession dans une démarche éco-responsable au service de la santé durable	
	Commentaires et préconisations du Comité de mission sur le Rapport de mission 2024	22
	Glossaire	22

L'éditorial de Catherine Deroche

+ Présidente du Comité de mission



La Fédération de l'Hospitalisation Privée a souhaité s'inscrire volontairement dans le cadre de la loi PACTE, dans un cheminement de « fédération à mission », et je tiens à souligner la singularité et l'intérêt de cette démarche. Depuis l'approbation par les adhérents de l'inscription d'une Raison d'être dans les statuts en 2022, la démarche s'est structurée et la création en décembre 2023 d'un Comité de mission, répondant au formalisme requis, en a constitué une étape importante.

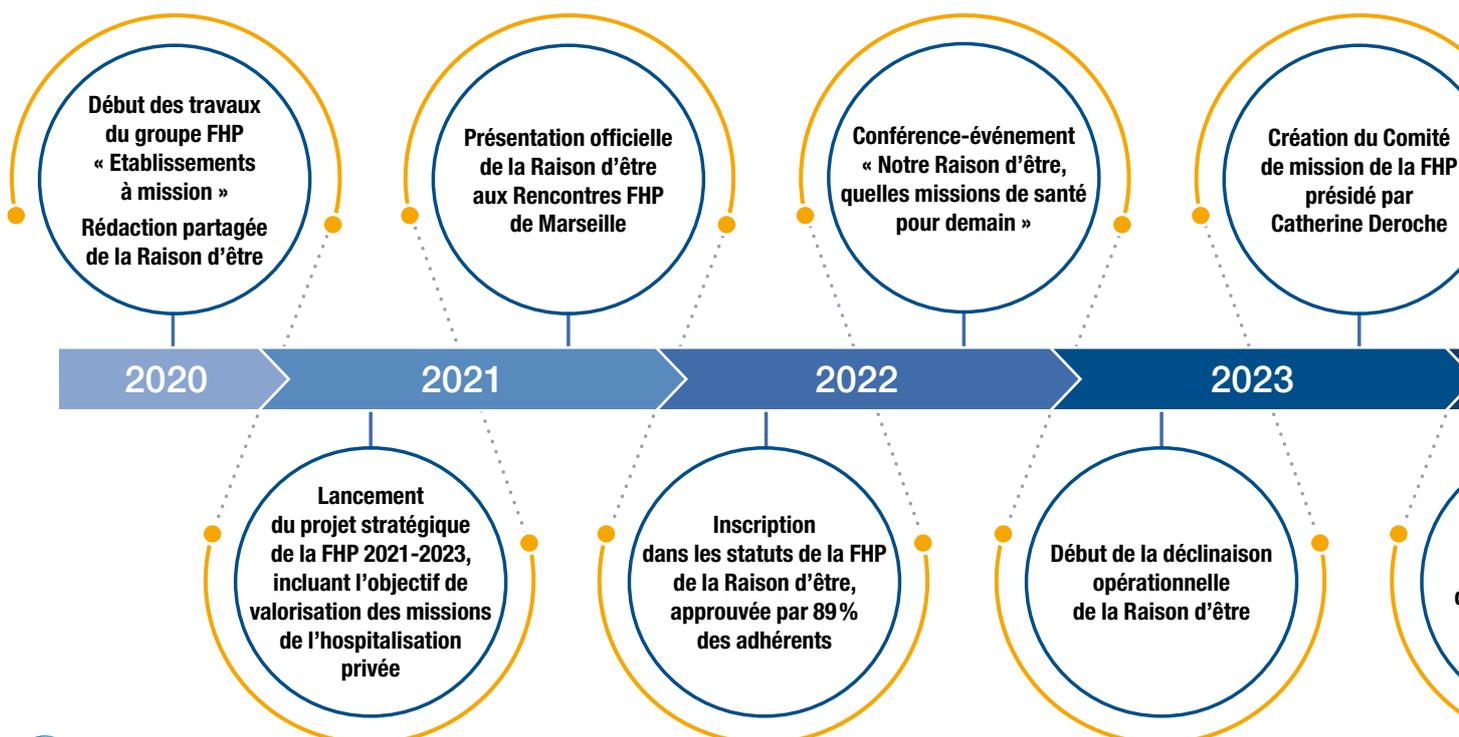
Je suis heureuse de présider ce Comité de mission dont les membres, aux parcours et engagements divers, soutiennent la FHP dans les principes et les engagements de sa Raison d'être, coconstruits avec ses adhérents et ses parties prenantes ; et l'accompagnent, dans la perspective d'un contrôle par un Organisme tiers indépendant, dans la déclinaison opérationnelle de ceux-ci.

S'il y a un domaine où la notion de mission est importante, c'est bien celui de la santé, au service de tous et du bien commun ! Quand j'étais sénatrice, je me posais toujours la question de l'utilité des actions menées pour le citoyen, et c'est la même chose pour les acteurs de santé, qui sont avant tout au service des patients.

Ce Rapport de mission 2024 est le deuxième rapport de mission de la FHP. Il traduit de manière détaillée et référencée, les avancées très concrètes de la traduction opérationnelle de la Raison d'être de la FHP. D'un exercice de formulation de principes et de valeurs, la Raison d'être prend ainsi forme et corps par l'action de femmes et d'hommes engagés, sur tous les grands engagements qui la structurent.

Catherine Deroche

Les temps forts de la mise en œuvre de notre démarche en 2024





Le mot de Lamine Gharbi

+ Président de la FHP

Je suis fier de la démarche que nous avons initiée au sein de la Fédération de l'Hospitalisation Privée. Nous n'avons pas voulu une Raison d'être « cosmétique », mais nous avons souhaité la décliner en actions concrètes. Une Raison d'être ne s'épanouit pas à huis clos, elle ne vit que dans le dialogue avec toutes nos parties prenantes, autour des enjeux qui nous rassemblent au-delà de nos différences.

Le 4 avril dernier, les adhérentes et les adhérents de la FHP avaient adopté notre tout premier Rapport de mission, au titre de l'année 2023, par 96,30 % des voix lors d'une Assemblée Générale Extraordinaire. Merci pour cette confiance.

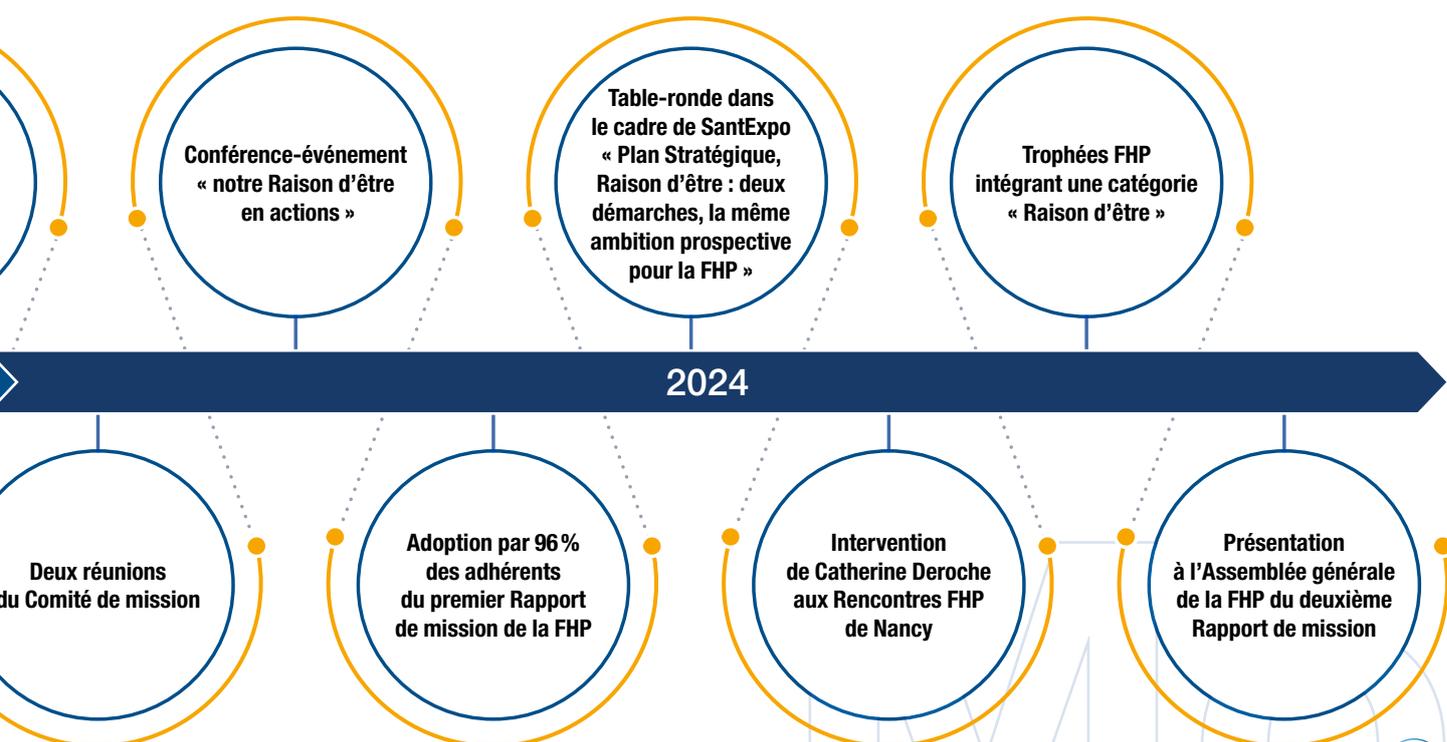
Le Rapport de mission 2024 que vous avez entre les mains sera présenté à l'Assemblée Générale annuelle de la FHP, le 11 décembre 2024. Il donne la mesure de l'ampleur du travail réalisé cette année sur l'ensemble des axes stratégiques de notre Raison d'être.

Cette démarche s'inscrit en cohérence et en complémentarité avec le nouveau plan stratégique 2024-2026 de la Fédération, qui positionne notamment le secteur de manière prospective sur des enjeux liés à la transformation de l'offre de soin en réponse aux besoins des patients.



Une « Raison d'être en actions » n'aurait pas été possible sans le soutien exigeant et bienveillant des membres de notre Comité de mission, présidé par Catherine Deroche. Je tiens à les remercier de nous aider, jour après jour, à nous montrer pleinement à la hauteur de nos engagements et de nos missions.

Lamine Gharbi



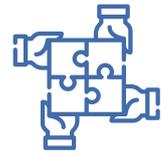
01.



Notre Raison d'être

- ➕ Trois grands principes déclinés en cinq engagements
- ➕ Les membres du Comité de mission de la FHP
- ➕ La « comitologie » de la déclinaison de la Raison d'être en 2024
- ➕ Une Raison d'être au cœur des événements de la FHP en 2024

Notre Raison d'être



+ Notre Raison d'être, c'est trois grands principes :

PROMOUVOIR

Les missions de santé de ses adhérentes et de ses adhérents au service de la qualité des soins et en réponse aux besoins des populations.

DÉFENDRE

L'équité et la reconnaissance envers des établissements ouverts à tous, responsables socialement, tournés vers l'innovation et la coopération au service du parcours du patient.

VALORISER

L'engagement des établissements en faveur d'un système de santé durable.

+ Ces trois grands principes sont déclinés en cinq engagements :

LES CINQ ENGAGEMENTS



Promouvoir et amplifier l'engagement

des cliniques privées dans les **missions de service public**, au service de l'égalité d'accès aux soins partout sur les territoires, de la prévention et de la santé publique.



Accroître les coopérations

avec l'ensemble des acteurs sanitaires et médicosociaux au service du parcours de soin, notamment avec la médecine de ville, et être partie prenante d'une véritable **démocratie territoriale de santé**, associant élus et usagers.



Anticiper les besoins et les attentes

des citoyens en matière de soin, en contribuant à **une profonde dynamique en faveur de la formation** des professionnels de santé, de l'attractivité des carrières et des métiers du soin, et du bien-être au travail.



Participer à bâtir une gouvernance de la santé

fondée sur **la confiance et la contractualisation**, guidée par la qualité, la pertinence et la mesure du service rendu au patient, et étayée par **des données fiables et partagées**.



Engager la profession dans une démarche éco-responsable

au service de la santé durable des générations à venir, contribuer au développement économique et social des territoires et participer à la vie de la cité à travers nos **engagements sociétaux**.



Les membres du Comité de Mission de la FHP

+ Pourquoi est-ce qu'une démarche de Raison d'être est importante pour vous ? En quoi est-ce qu'une telle démarche résonne avec votre propre parcours et vos propres valeurs ?

« Vivalto Santé a été pionnier en tant qu'entreprise à mission dans le secteur de la santé, dès 2021. Aujourd'hui, notre maturité nous permet d'envisager un horizon à 2030, avec une ambition encore plus forte. Notre Raison d'être, déclinée en 4 objectifs statutaires, nous permet déjà de mesurer l'impact de nos engagements : une réelle puissance transformative ! »



Atika ALAMI,
directrice entreprise à mission, en charge de l'expérience patient, la prévention et la santé mentale, Vivalto Santé

« Les cliniques, dont le statut privé suscite parfois des interrogations, se doivent de décrire, en toute transparence, leur Raison d'être avec ses objectifs et modalités d'action pour des soins de qualité et sans discrimination au service de tous. La Raison d'être est une exigence collective permettant de donner du sens à toute action individuelle. »



Christian ANASTASY,
président du Comité stratégique « Santé et action sociale » de l'AFNOR

« Privé « à but lucratif » : telle est la dénomination souvent utilisée pour les cliniques et la Fédération les représentant. Elles contribuent pourtant au quotidien, dans les territoires, à la prise en charge des besoins de santé. Les valeurs portées par la Raison d'être montrent combien cette référence est dépassée ! Dans ma carrière, j'ai toujours eu à cœur de rassembler les acteurs. »



Martine Aoustin,
conseillère santé, ancienne directrice générale d'ARS (Agence Régionale de Santé)

« J'ai été une élue de la République pendant près de 30 ans, dont 13 ans en tant que sénatrice. Le dépassement des intérêts particuliers pour servir le bien commun doit en être le socle. Je reconnais ces valeurs dans cette démarche de Raison d'être ! Être présidente du Comité de mission de la FHP s'inscrit donc en parfaite cohérence avec mes engagements. »



Catherine DEROCHÉ,
présidente du Comité de mission, ancienne sénatrice, ancienne présidente de la Commission des affaires sociales du Sénat

« Cette démarche de Raison d'être est essentielle pour moi en tant que représentant des usagers : elle ancre notre action dans des valeurs communes, donne un sens à notre engagement, en plaçant les besoins des usagers au cœur des décisions. Mon parcours m'a appris l'importance de l'écoute, de la transparence, des valeurs qui résonnent avec cette démarche, renforçant notre légitimité. »



Sidi-Mohammed GHADI,
CRSA Ile-de-France, Conférence Nationale de Santé

« Cette démarche de Raison d'être traduit l'engagement de la FHP, 1^{ère} fédération s'inscrivant dans le cadre du statut d'entreprise à mission. Cela répond aux valeurs d'engagement des professionnels de santé, mais traduit aussi une aspiration croissante des patients à plus de transparence et de développement durable, d'où le positionnement sur le numérique éthique et durable. »



David GRUSON,
directeur programme santé à domicile La Poste Santé & Autonomie - Fondateur Ethik-IA

Invités permanents :

Lamine Gharbi, président de la FHP • Christine Schibler, déléguée générale de la FHP • Marie-Claire Viez, directrice de la stratégie de la FHP.

« A l'ICR, nous venons de publier un Livre Blanc : « La Raison d'être : de la vision à l'action, construire, déployer, rendre compte ». Il s'agit du plus puissant levier de transformation d'une entreprise, seul capable de décliner les engagements ESG en stratégie. À 2 conditions : une diffusion partout dans l'organisation et une implication continue du Comité Exécutif. »



Caroline de la MARNIERRE,
présidente-fondatrice
de l'Institut du Capitalisme Responsable

« La démarche de Raison d'être décidée par la FHP est un acte volontaire fort. À travers celle-ci, la Fédération a pris deux directions qui résonnent en moi : la première, s'obliger à définir et formaliser ses engagements pour ses adhérents, le système de santé et la société. La seconde, s'obliger à mesurer, et à publier, la réalité de l'impact de ses actions. »



Robin MOR,
directeur des affaires publiques de la MNH

« Dans sa diversité, mon parcours professionnel a toujours eu pour fil rouge les enjeux du soin et du care, les sujets sociaux et de société. La résonance avec le cheminement de la FHP sur sa Raison d'être est pleine et entière. Les missions de service public des cliniques et hôpitaux privés méritent un tel cadre, exigeant certes mais ô combien porteur de sens. »



Béatrice NOËLLEC,
directrice des relations institutionnelles
de la FHP, secrétariat du Comité de mission

La « comitologie » de la déclinaison de la Raison d'être en 2024

⊕ Les réunions du Comité de mission

Le Comité de mission de la FHP s'est réuni le 3 juillet 2024 afin de veiller à ce que les objectifs opérationnels de la Raison d'être soient lancés et suivis, et de créer les conditions de préparation les plus favorables au contrôle par un Organisme Tiers Indépendant.

Il s'est réuni une nouvelle fois le 12 novembre 2024 autour du Rapport de mission 2024.

⊕ Les réunions du Comité de pilotage

Le Comité de pilotage de la Raison d'être est composé des membres du Comité de direction de la FHP : Christine Schibler, déléguée générale ; Bertrand Sommier, secrétaire général ; Marie-Claire Viez, directrice de la stratégie ; Nathalie Jarry, directrice de la communication ; Aude Lecat, directrice juridique ; Fabienne Séguenot, directrice affaires sociales ; Hélène Jouanneau, responsable de la veille et des ressources documentaires.

Il s'est réuni régulièrement tout au long de 2024 : les 8 janvier, 4 mars, 15 juillet et 9 décembre, afin de faire des points d'étape de l'avancée de la déclinaison opérationnelle de la Raison d'être, sur la base d'un « Livret de suivi opérationnel » de la Raison d'être mis en partage.



Une Raison d'être au cœur des événements de la FHP en 2024

Le webinaire « Notre Raison d'être en actions » - 3 avril 2024

Un temps fort du début d'année 2024 a été l'adoption de notre tout premier Rapport de mission. La FHP a souhaité donner à cette étape importante une résonance particulière en l'adossant à un événement. Le 3 avril 2024 a donc été organisé un webinaire intitulé « Notre Raison d'être en actions », faisant intervenir des représentants de l'hospitalisation privée, des membres du Comité de mission et des parties prenantes

représentant toute la diversité de l'écosystème de santé : institutionnels, fédérations, think tanks, patients... L'événement, destiné aux adhérents de la FHP, était également ouvert à l'ensemble de nos interlocuteurs institutionnels et a été suivi par 200 personnes.



En ouverture, Catherine Deroche, présidente du Comité de mission, a présenté le premier Rapport de mission. Puis la Raison d'être a été déclinée au travers de cinq sujets emblématiques portés par la Fédération :



1. « Faire émerger un grand Service Public de Santé et avoir une vision stratégique de long terme » - Dialogue entre Jean-Carles Grelier, député de la Sarthe, et Jean Canarelli, président adjoint de la FHP Sud-Est.



2. « Développer des liens de qualité et travailler ensemble pour faire progresser le système » - Echanges avec Sophie Beaupère, déléguée générale d'Unicancer ; Jean-Paul Segade, président du Cercle de réflexion et d'analyse de la protection sociale (CRAPS) ; Claude Rambaud, vice-présidente de France Assos Santé ; Marie Daudé, directrice de l'offre de soins, ministère de la Santé.



3. « Formation, attractivité, reconnaissance : mettre les professionnels de santé au cœur de l'attention » - Dialogue entre Evelyne Rescanières, secrétaire générale fédération CFDT santé-sociaux, et Christine Schibler, déléguée générale de la FHP.



4. « Promouvoir le service rendu en revitalisant les approches de qualité, de pertinence et d'expérience patient » - Dialogue entre Amélie Lansiaux, directrice de l'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins à la Haute Autorité de Santé (HAS) et Hervé de Trogoff, directeur des affaires publiques et de la réglementation de Clariane.



5. « Valoriser les missions et l'empreinte des acteurs de santé sur les territoires, au service de l'accès aux soins » - Dialogue entre Clara de Bort, directrice générale de l'ARS Centre-Val de Loire, et Caroline Berthet, directrice générale de l'hôpital privé du Confluent.



En conclusion, le président de la FHP Lamine Gharbi a rappelé aux adhérents le vote du lendemain sur le Rapport de mission dans le cadre d'une Assemblée Générale Extraordinaire.

+ La réalisation d'un court film de présentation de la Raison d'être

A l'occasion du webinaire a été réalisé un film de présentation de la Raison d'être dans lequel interviennent Catherine Deroche, présidente du Comité de mission de la FHP, Marie-France Gaucher, présidente de la FHP Nouvelle-Aquitaine, et Lamine Gharbi, président de la FHP. Ce film a été diffusé auprès de nos délégations régionales comme support pour des rencontres et événements avec les adhérents, tels que les Assemblées générales annuelles.

Il participe à la démarche d'acculturation des cliniques et hôpitaux privés aux engagements de la Raison d'être.



+ Le Salon SantExpo 2024

Le 22 mai 2024, dans le cadre du Salon SantExpo Porte de Versailles à Paris, une table-ronde a été organisée sur le thème : « plan stratégique, Raison d'être : deux démarches, la même ambition prospective pour la FHP » avec Martine Aoustin, membre du Comité de mission, Marie-Claire Viez, directrice stratégie de la FHP, et Béatrice Noëllec, directrice relations institutionnelles de la FHP.

+ Les Rencontres de la FHP à Nancy en septembre 2024

Lors de notre événement annuel, la présidente du Comité de mission de la FHP Catherine Deroche est intervenue pour évoquer auprès des 500 adhérents présents l'esprit de notre démarche de Raison d'être et la déclinaison opérationnelle de celle-ci.



+ Trophées 2024

Pour la première fois, les Trophées de la FHP, qui récompensent les initiatives exemplaires et duplicables des cliniques et hôpitaux privés, ont une catégorie « Raison d'être ». Cette catégorie a été introduite sur proposition du Comité de mission pour récompenser les actions en lien avec un axe de la Raison d'être, portant sur la prévention et la santé publique. 21 dossiers ont été déposés dans cette catégorie, soit le plus grand nombre de dossiers de toutes les catégories 2024.

Le lauréat dans la catégorie « Raison d'être / prévention », récompensé lors de la cérémonie du 20 novembre 2024, est la Polyclinique Vauban pour son projet « HosCare'Tour Hauts-de-France, la prévention by Elsan ». Il s'agit d'un dispositif mobile et innovant de prévention et d'accès à la santé qui vise à « sortir des murs » pour rendre la santé accessible à tous, dans une démarche « d'aller-vers ». L'objectif ? Identifier et répondre aux besoins des personnes les plus éloignées des soins.

02.



Nos 5 engagements

- + Promouvoir**
et amplifier
l'engagement
des établissements
de santé privés
dans les missions
de service public
- + Accroître**
les coopérations
avec l'ensemble
des acteurs
au service
du parcours
de soin
- + Anticiper**
les besoins
et les attentes
des citoyens en
matière de soin :
formation,
attractivité,
bien-être au travail
- + Participer**
à bâtir une
gouvernance
de la santé
fondée sur
la confiance
et la contrac-
tualisation
- + Engager**
la profession
dans une
démarche
éco-responsable
au service de
la santé durable

Les objectifs opérationnels



ENGAGEMENT 1

Objectif opérationnel 1.1 Défendre une approche par la mission plutôt que par le statut

FORTE DYNAMIQUE



Objectif opérationnel 1.2 Développer des logiques de parcours, depuis la prévention jusqu'à l'hospitalisation

DYNAMIQUE EN COURS



Objectif opérationnel 1.3 Renforcer l'égalité d'accès aux soins, géographique comme financière, au bénéfice des patients

DYNAMIQUE EN COURS



ENGAGEMENT 2

Objectif opérationnel 2.1 Développer les synergies au niveau national avec les acteurs du système de santé et de soin

FORTE DYNAMIQUE



Objectif opérationnel 2.2 Impliquer les patients, acteurs de leur parcours de soin et de la transformation du système de santé

DYNAMIQUE EN COURS



Objectif opérationnel 2.3 Intégrer les établissements privés dans tous les cadres de coopération sur les territoires, avec l'ensemble des parties prenantes

FORTE DYNAMIQUE



DYNAMIQUE EN COURS



ENGAGEMENT 3

Objectif opérationnel 3.1 Activer les leviers d'influence en faveur d'une dynamique forte de formation, d'emploi et d'attractivité des métiers du soin

DYNAMIQUE EN COURS



Objectif opérationnel 3.2 Soutenir la transformation et une vision prospective des métiers du soin

FORTE DYNAMIQUE



Objectif opérationnel 3.3 Renforcer la qualité de vie, la santé et la sécurité au travail dans les établissements

FORTE DYNAMIQUE



ENGAGEMENT 4

Objectif opérationnel 4.1 Obtenir davantage de visibilité et de latitude d'action au travers de la contractualisation et d'une vision pluriannuelle définissant objectifs et obligations

FORTE DYNAMIQUE



Objectif opérationnel 4.2 Systématiser le pilotage par la donnée à toutes les échelles

DYNAMIQUE EN COURS



Objectif opérationnel 4.3 Réinvestir les enjeux de qualité et de pertinence à l'aune du service rendu au patient

FORTE DYNAMIQUE



ENGAGEMENT 5

Objectif opérationnel 5.1 Limiter l'impact carbone des établissements de santé privés

FORTE DYNAMIQUE



Objectif opérationnel 5.2 Mesurer l'empreinte territoriale des établissements de santé privés

FORTE DYNAMIQUE



Objectif opérationnel 5.3 Promouvoir les démarches d'engagement sociétal de la profession

FORTE DYNAMIQUE



FORTE DYNAMIQUE



Caractérise un objectif opérationnel ayant donné lieu à des réalisations significatives en nombre et/ou en qualité

DYNAMIQUE EN COURS



Caractérise un objectif opérationnel ayant donné lieu à de premières réalisations dans une dynamique à poursuivre

La réalisation des objectifs opérationnels de notre Raison d'être

ENGAGEMENT 1

+ Promouvoir et amplifier l'engagement des hôpitaux et cliniques privés dans les missions de service public, au service de l'égalité d'accès aux soins partout sur les territoires, de la prévention et de la santé publique

Objectif opérationnel 1.1

Défendre une approche par la mission plutôt que par le statut

- 1.1.1. Poursuivre notre stratégie de plaidoyer à l'égard de nos interlocuteurs institutionnels en faveur de décisions publiques qui privilégient la mission sur le statut
- 1.1.2. Recenser les missions de service public accomplies par les établissements de santé privés
- 1.1.3. Mettre en lumière les missions de service public accomplies par les établissements de santé privés

L'émergence d'un Service Public de Santé réunissant tous les acteurs de santé autour des missions de service public, à égalité de droits comme de responsabilité, est probablement l'élément de plaidoyer central de la FHP. Il porte à la fois une revendication d'équité de traitement entre les secteurs et les statuts, et la conviction de son importance pour un meilleur accès aux soins des patients. Pour servir ce plaidoyer, il convient de mettre d'ores et déjà en valeur tout ce que fait la profession, engagée dans les missions de service public.

Réalisations de l'objectif

+ Notre plaidoyer a été relayé par des acteurs majeurs de l'écosystème de santé :

- Rapport de la Cour des Comptes "Les établissements publics et privés, entre concurrence et complémentarité" - octobre 2023 sur la revitalisation nécessaire du Service Public Hospitalier.
- Proposition de loi "de programmation en santé" n° 1836 du député Jean-Carles Grelier posant le Service Public de Santé dans son article 2.
- Evolution de la loi dite « Valletoux » du 27 décembre 2023 relative à l'« accès aux soins et engagement territorial des professionnels » sur la Permanence des Soins en établissement de santé associant tous les acteurs sur la base du volontariat.
- Diffusion du plaidoyer par des instituts d'opinion et des think tanks : conversation sur le Service Public de Santé avec l'Institut Viavoice / vidéo enregistrée pour le Cercle de Réflexion et d'Analyse sur la Protection Sociale (CRAPS) sur le Service Public de Santé et la complémentarité public-privé en janvier 2024 / article pour la revue du CRAPS publiée en mars 2024.
- Courrier du 24 mai 2024 du ministre Frédéric Valletoux reconnaissant « la participation de l'ensemble des établissements à l'offre de soins dans une réponse partagée et globale sur la base d'une équité de traitement et de partage des contraintes ».

+ Ont été mis en place des outils de recensement et de mise en valeur des missions de service public accomplies par les établissements de santé privés :

- Création en 2023 de la rubrique sur notre site internet : #Les HôpitauxPrivésInnovent.
- Création en 2024 d'une base documentaire dédiée « Espace Doc » recensant pour cette même année les initiatives remarquables sur quatre thèmes : permanence des soins et coopération territoriale / handicap et accessibilité / engagement sociétal / prévention et santé publique.
- Trophées 2024 pour récompenser, valoriser et communiquer sur nos missions en matière de prévention / attractivité des métiers du soin / transition écologique en santé / handicap et accessibilité.
- Réalisation d'études et de documents économiques pour objectiver les missions : études économiques avec l'appui d'un cabinet *ad hoc*, publiées en juillet 2023 et février 2024 / cartographie des services d'urgences et des soins non programmés, de septembre 2024 / document de présentation du secteur et de son rôle, d'octobre 2024.

FORTE DYNAMIQUE



Objectif opérationnel 1.2

Développer des logiques de parcours, depuis la prévention jusqu'à l'hospitalisation

- 1.2.1. Faire l'inventaire macro de l'engagement des adhérents en matière de développement des parcours et diffuser les bonnes pratiques

Dans le cadre des missions accomplies, la logique de parcours au service du patient et la valorisation des parcours innovants proposés par le secteur privé, en coopération avec les autres acteurs du système de santé, sont des enjeux majeurs.

Réalisations de l'objectif

- ✚ Un recensement des initiatives des établissements de santé privés par le pôle documentaire sur la base documentaire « Espace Doc », autour des enjeux de coopérations au service du parcours du patient, est en cours.

DYNAMIQUE EN COURS



Objectif opérationnel 1.3

Renforcer l'égalité d'accès aux soins, géographique comme financière, au bénéfice des patients

- 1.3.1. Objectiver l'implication des établissements dans des filières sans reste à charge, avec une logique d'audit par les usagers (patients-partenaires)
- 1.3.2. Bâtir une charte d'engagement pour promouvoir l'implication des établissements dans des filières sans reste à charge

L'égalité financière et géographique d'accès aux soins, avec l'accueil inconditionnel de tous les patients, est une des principales missions de service public. Dans le cadre de la déclinaison de notre Raison d'être, est apparue la nécessité d'objectiver cette contribution à travers des travaux, une cartographie puis la rédaction d'une Charte d'engagement sur la base du volontariat.



Réalisations de l'objectif

- ✚ Réalisation de deux études qui objectivent l'accessibilité géographique et sociale des cliniques et hôpitaux privés :

- « Contribution, valeur ajoutée et modèle économique des hôpitaux privés », juillet 2023. Chapitre A « A.1. Rôle dans l'accessibilité des soins » (pp. 20-35).
- « L'hôpital privé : contribution à l'activité hospitalière, modèle économique et besoins de financement », février 2024, p.24 : « Le privé offre une proximité de soins à plus de 55 millions de Français et a une contribution essentielle à l'offre hospitalière de nombreux territoires ».

👉 *Dans un contexte difficile pour le secteur comme pour notre système de santé, c'est important qu'une Fédération et ses membres sachent voir loin et se fixent un cap, une ambition. Nous sommes des acteurs privés, certes, mais au service du public et cela doit être mieux pris en considération.* 👉

Marie-France Gaucher, présidente de la FHP Nouvelle-Aquitaine

DYNAMIQUE EN COURS





ENGAGEMENT 2

- +** **Accroître les coopérations avec l'ensemble des acteurs sanitaires et médico-sociaux au service du parcours de soin, notamment avec la médecine de ville, et être partie prenante d'une véritable démocratie territoriale de santé, associant élus et usagers**

Objectif opérationnel 2.1

Développer les synergies au niveau national avec les acteurs du système de santé et de soin

2.1.1. Poursuivre notre plaidoyer en faveur de la rénovation des missions des Agences Régionales de Santé

2.1.1. Coopérer avec nos parties prenantes autour de travaux communs

Les clivages et les cloisonnements en santé - public/privé, sanitaire/médicosocial, ville/hôpital... portent préjudice aux patients. Notre Raison d'être pose la nécessité de repositionner la gouvernance du système de santé pour favoriser régulation équitable et coopérations, et invite la Fédération à être proactive afin de favoriser un maillage de coopération et de complémentarité avec l'ensemble de nos parties prenantes.

Réalisations de l'objectif

+ De nombreux rapports et notes (Cour des Comptes, Institut Montaigne), auxquels la FHP a été contributrice, ont été publiés en 2023 et 2024.

- Ils font référence à une évolution des modalités de régulation et des missions des Agences Régionales de Santé.

+ Par ailleurs, la FHP s'inscrit dans une très forte dynamique de collaboration et de travaux avec un éventail très large de parties prenantes :

- Participation aux think tanks Economie Santé les Echos, Les Electrons, Université du Changement en Médecine (UC2M), Cercle de Réflexion et d'Analyse sur la Protection Sociale (CRAPS) avec la participation au Comité d'orientation, Coopération Santé.
- Liens renouvelés en 2024 avec les événements de l'écosystème santé : participation au nouveau Comité d'orientation stratégique des Rencontres de Nice de février et participation accrue au salon Medintechs de mars.
- Comités de pilotage et groupes de travail entre Fédérations hospitalières et organismes complémentaires à l'initiative de la FHP.
- Participation à l'initiative sur la prévention « Les Coalisés » sous l'égide du député Cyrille Isaac-Sibille.
- Travaux avec les quatre autres Fédérations hospitalières : pluriannualité, amendements communs aux PLFSS 2024 et 2025, courriers communs.
- Courrier interfédération sur la planification écologique (décembre 2023).

🔥 *La santé doit s'inscrire dans une vision à long terme. L'engagement de la FHP dans la Raison d'être est soutenu par des valeurs fortes. L'hospitalisation privée doit être reconnue à la hauteur de ses missions et de son rôle dans les régions. Il faut reconstruire la démocratie en santé autour d'un Service Public de Santé qui réunisse le public et le privé. 🙏*

Jean Canarelli, président-adjoint de la FHP Sud-Est

- Comité des acteurs de Santé du Medef : plaidoyer commun en faveur de la pluriannualité du système de santé officialisé en mai 2024 à SantExpo / tribune commune pré-PLFSS sur l'efficience en santé.
- Relations renforcées avec les syndicats de médecins libéraux dans le cadre de la mobilisation « Ensemble, défendons l'accès aux soins » d'avril et mai 2024 (deux conférences de presse les 25 avril et 24 mai et communiqués de presse communs).
- Soixante signataires de tout l'écosystème de santé pour le « manifeste de soutien » au secteur publié dans le Figaro en mai 2024.
- Lettre ouverte « Pour une loi de programmation en santé, vite ! » avec quatorze organisations (fédérations, complémentaires santé, industriels de santé, France Assos Santé...) publiée dans « La Tribune Dimanche » le 29 septembre 2024.

FORTE DYNAMIQUE



Objectif opérationnel 2.2

Impliquer les patients, acteurs de leur parcours de soin et de la transformation du système de santé

- 2.2.1. Créer, en partenariat avec les représentants d'usagers, une semaine dédiée à l'expérience patient au sein des hôpitaux et cliniques privés
- 2.2.2. Encourager les hôpitaux et cliniques privés à mobiliser de nouvelles formes de partenariats avec les usagers et leurs représentants

La prise en compte de la parole et du rôle des patients, sur le plan individuel comme collectif, et la vitalité des instances de démocratie sanitaire sont des leviers essentiels de la transformation du système de santé, et de l'amélioration de la qualité et de la pertinence des soins.

Réalisations de l'objectif

+ De nombreux plaidoyers dans diverses instances (Congrès des représentants des usagers, journées d'études de l'Institut Français de l'Expérience Patient) ont permis de conforter l'engagement de la Fédération sur les enjeux de démocratie sanitaire et d'expérience patient. Un premier webinar sur la vitalité de la démocratie sanitaire dans les établissements de santé et l'importance de l'implication des représentants des usagers a été organisé le 1^{er} octobre 2024 à destination des adhérents de la FHP. Il était ouvert à l'extérieur et a réuni une centaine de personnes. La FHP travaille à

l'organisation d'une semaine dédiée à l'expérience patient au sein des cliniques et hôpitaux privés pour accompagner ses établissements adhérents dans leur démarche de prise en compte de l'expérience patient. Même si la réalisation effective est encore à venir, ce projet a déjà fait l'objet de larges travaux exploratoires et d'acculturation des acteurs du secteur.

DYNAMIQUE EN COURS



Objectif opérationnel 2.3

Intégrer les établissements privés dans tous les cadres de coopération sur les territoires, avec l'ensemble des parties prenantes

- 2.3.1. Favoriser l'exercice des Commissions Médicales d'Établissement dans les établissements et dans les territoires
- 2.3.2. Poursuivre notre plaidoyer en faveur de démocraties territoriales de santé inclusives sur les territoires

Répondre aux enjeux d'accès aux soins nécessite de s'inscrire dans des logiques de coopération dans les territoires, avec l'ensemble des acteurs concernés et dans un cadre de régulation équilibré et équitable des missions de chacun.

Réalisations de l'objectif

+ Pour favoriser la qualité des relations entre les établissements de santé et les médecins qui y exercent, et pour renforcer les liens avec la médecine de ville dans une logique de parcours, la Conférence nationale des présidents de CME de l'hospitalisation privée a été réactivée, avec un nouveau Président, et un nouveau Bureau élu le 25 mai 2024.

FORTE DYNAMIQUE



+ L'évolution de la santé s'accompagne d'une territorialisation croissante de ses enjeux. Dans ce contexte, le plaidoyer de la FHP en faveur d'une démocratie territoriale de santé associant tous les acteurs en équité sur les territoires (acteurs sanitaires, médicosociaux, tutelles, élus, patients...) a trouvé à s'exprimer dans de nombreux cadres :

- Intervention au colloque de la Conférence nationale des URPS-Médecins Libéraux en juin 2023.

- Participation de Lamine Gharbi à la table ronde « La santé dans les territoires » au Salon Medintechs, avec l'association des Départements de France le 12 mars 2024.
- Deux tables-rondes du Salon SantExpo de mai 2024 : « Accès aux soins des Français : et s'il n'y avait plus d'hôpital privé ? » ; « Communes, départements, régions : plusieurs regards croisés sur le service territorial de santé ».
- Note d'action de l'Institut Montaigne « Politique de santé, pour une stratégie pluriannuelle » de septembre 2024.
- Intervention de la déléguée générale Christine Schibler lors du Congrès de la Fédération des Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS) le 9 octobre à Tours.

DYNAMIQUE EN COURS





ENGAGEMENT 3

- + Anticiper les besoins et les attentes des citoyens en matière de soin, en contribuant à une profonde dynamique en faveur de la formation des professionnels de santé, de l'attractivité des carrières et des métiers du soin, et du bien-être au travail.**

Objectif opérationnel 3.1

Activer les leviers d'influence en faveur d'une dynamique forte de formation, d'emploi et d'attractivité des métiers du soin

- 3.1.1. Poursuivre notre plaidoyer en faveur d'un traitement équitable des professionnels de santé des secteurs public et privé
- 3.1.2. Appuyer le développement d'une offre de formation et d'apprentissage des infirmiers et des aides-soignants en lien avec les établissements de santé privés
- 3.1.3. Favoriser l'accueil des internes au sein des établissements de santé privés

Dans un contexte de fortes pénuries de professionnels de santé, la FHP a placé les enjeux de ressources humaines, de formation, d'emploi, d'attractivité, d'équité entre secteurs, au cœur de sa Raison d'être. Ils ont donné lieu au déploiement d'une action de conviction très dense, dans des environnements politiques mouvants et complexes.

Réalisations de l'objectif



- + Le travail de conviction a donné lieu à des réalisations qui, dans un contexte politique instable, restent encore à parfaire.**

- Signature en mars 2023 d'un accord majoritaire révisant les classifications et revalorisant les rémunérations conventionnelles.
- Courrier du ministre de la Santé Frédéric Valletoux du 24 mai 2024 : « Le gouvernement est disposé à accorder un soutien financier à un nouvel accord salarial » et engagement sur un protocole de pluriannualité, comportant un volet RH.
- Obtention de l'équité sur les mesures dites « Borne » (revalorisations de nuit, week-ends, jours fériés).

- + La part prise par le secteur privé dans le développement d'une offre de formation s'est incarnée dans la création d'IFAS et d'IFSI privés.**

La FHP a aussi porté, notamment auprès des parlementaires, le sujet de l'accueil des internes dans les établissements de santé privés, pour enrichir leur formation et diversifier les terrains d'exercice. Il a été décidé de procéder, avec la création d'un outil *ad hoc*, à un suivi tous les deux ans de l'accueil des internes au sein des cliniques privées.

DYNAMIQUE EN COURS



Objectif opérationnel 3.2

Soutenir la transformation et une vision prospective des métiers du soin

3.2.1. Poursuivre notre plaidoyer en faveur des dispositifs de passerelles entre les métiers, les secteurs et les statuts

3.2.2. Participer aux travaux nationaux autour de la réingénierie des métiers à l'aune des évolutions technologiques et des nouvelles attentes des professionnels

Pour faire face aux pénuries de professionnels, renforcer l'attractivité des métiers du soin et anticiper l'évolution des métiers à l'aune des innovations, la FHP est très engagée dans tous les travaux du ministère y contribuant.

Réalisations de l'objectif

+ Un engagement pour bâtir des passerelles entre les métiers :

- Création du parcours spécifique de formation accélérée des aides-soignants pour se former en qualité d'infirmier.
- Contribution au projet de dispositif transitoire pour les IDE travaillant en bloc opératoire, aboutissant au décret n°2024-954 du 23 octobre 2024 en Conseil d'Etat publié au JO du 25 octobre 2024, et sécurisant

l'exercice de tous les actes pour les IDE travaillant en bloc opératoire.

- Contribution active aux travaux de réingénierie IDE.

+ Un engagement dans tous les travaux de réingénierie des métiers : aide-soignant, IBODE, préparateur en pharmacie hospitalière et IDE.

FORTE DYNAMIQUE



Objectif opérationnel 3.3

Renforcer la qualité de vie, la santé et la sécurité au travail dans les établissements

3.3.1. Accompagner les établissements adhérents dans leur politique de prévention des risques professionnels et de qualité de vie au travail

3.3.2. S'engager dans les travaux en faveur de la santé des professionnels de santé

La qualité de vie au travail et la santé des professionnels de santé constituent des leviers majeurs d'attractivité pour le secteur. Progresser en la matière est essentiel car la réponse aux attentes des professionnels rejaillit sur la qualité des soins.

Réalisations de l'objectif

+ Dans le cadre de son accompagnement des adhérents sur la qualité de vie au travail, la FHP a déployé des outils concrets :

- Elaboration d'un modèle de « document unique d'évaluation des risques professionnels » (DUERP).
- Quatre webinaires co-organisés avec la CARSAT Sud Est sur la prévention des risques professionnels, réunissant en cumulé 500 adhérents.

+ La FHP a multiplié les plaidoyers sur le sujet dans des cadres variés, en lien avec les travaux du ministère :

- Colloque au ministère du 30 mars 2023 sur la santé des professionnels de santé.
- Contribution à destination du ministre sur les violences faites aux professionnels de santé en avril 2023.
- Participation à la table-ronde sur la santé des soignants

dans le cadre du Salon MedInTechs le 12 mars 2024.

- Participation aux travaux lancés par le ministère de la Santé sur la lutte contre les violences sexistes et sexuelles dans les établissements de santé (réunions des 29 avril et 7 juin 2024).
- Organisation d'une table-ronde aux Rencontres de la FHP de Nancy en septembre 2024 sur la lutte contre les violences sexistes et sexuelles dans le contexte du « MeToo hôpital ».

FORTE DYNAMIQUE



Dont le prolongement est subordonné à la poursuite du volontarisme politique en la matière.



ENGAGEMENT 4

- + Participer à bâtir une gouvernance de la santé fondée sur la confiance et la contractualisation, guidée par la qualité, la pertinence et la mesure du service rendu au patient, et étayée par des données fiables et partagées.**

Objectif opérationnel 4.1

Obtenir davantage de visibilité et de latitude d'action au travers de la contractualisation et d'une vision pluriannuelle définissant objectifs et obligations

- 4.1.1. Poursuivre notre stratégie de plaidoyer en faveur d'une vision pluriannuelle des financements en santé et d'une loi de programmation en santé
- 4.1.2. Poursuivre notre stratégie de plaidoyer en faveur d'une gouvernance de santé fondée sur des relations contractuelles

Un sujet fait aujourd'hui largement consensus parmi les acteurs de santé : la nécessité de poser une vision pluriannuelle en santé, de pousser l'élaboration d'une loi de programmation, de signer le Protocole de pluriannualité, et de promouvoir tous ces leviers de manière partagée et concertée.

Réalisations de l'objectif

- + Courrier du ministre Frédéric Valletoux du 24 mai 2024** : engagement sur la signature d'un protocole de pluriannualité entre l'Etat et les Fédérations hospitalières.
- + Rapport de l'Institut Montaigne de septembre 2024** : « Politique de santé : pour une stratégie pluriannuelle ».
- + Rédaction d'un plaidoyer commun sur la pluriannualité** avec le Comité des Acteurs de Santé du Medef, présenté le 22 mai dans le cadre de SANTEXPO 2024.
- + Publication dans la presse d'une Tribune « Une loi de programmation en santé, vite ! »** avec 14 organisations signataires (fédérations hospitalières, complémentaires, patients, industriels...) le 26 septembre 2024.

FORTE DYNAMIQUE



Objectif opérationnel 4.2

Systématiser le pilotage par la donnée à toutes les échelles

- 4.2.1. Promouvoir, auprès des pouvoirs publics et de nos adhérents, le pilotage par la donnée du système de santé, homogène et partagée, et les simulations d'impact avant toute réforme
- 4.2.2. Œuvrer à l'équité de l'ensemble des acteurs de santé dans l'accès aux bases de santé (Diamant, SNDS...)

La donnée, aujourd'hui trop dispersée et hétérogène, est essentielle tant pour piloter les activités, pour bâtir des politiques de santé publique et d'innovation adaptées aux besoins, que pour orienter la décision publique. L'enjeu emporte aussi une égalité de traitement entre public et privé dans l'accès aux données.

Réalizations de l'objectif

- + **Création**, dans le cadre de la réorganisation de la DGOS, d'un **département des données et des études statistiques** pour lequel la FHP avait plaidé.
- + **Publication de deux articles sur l'usage de l'IA en santé** pour le think tank Economie santé des Echos et pour le Cercle de Réflexion et d'Analyse sur la Protection Sociale (CRAPS).
- + **Référence à l'engagement de la FHP en la matière dans le rapport de Terra Nova de juillet 2024** : « IA et santé, pourquoi l'action publique ne peut plus attendre ».
- + **Sensibilisation permanente des parlementaires et du ministère** sur les réformes SMR et PSY et le déficit de simulations/études d'impact lié aux données lacunaires.
- + **Contribution aux missions IGAS** : sur le contrat d'objectifs et de performance (COP) de l'ATIH (2022), sur les réformes de financement (mars 2023) et sur la prévention primaire et ses prérequis de données (décembre 2023).
- + **Contribution pour l'IGAS** sur les réformes du financement - mars 2023.
- + **Contribution à la Mission sénatoriale d'information** relative aux données de santé - juin 2023.
- + **Mission sur « L'utilisation des données de santé »** - Jérôme Marchand-Arvier, conseiller d'Etat - septembre 2023.

DYNAMIQUE EN COURS



Objectif opérationnel 4.3

Réinvestir les enjeux de qualité et de pertinence à l'aune du service rendu au patient

- 4.3.1. Proposer à la DGOS une liste d'indicateurs de qualité et de pertinence en privilégiant l'approche « résultat » et le service médical rendu
- 4.3.2. Développer un plaidoyer pour introduire des indicateurs de qualité des soins perçue par le patient (PROMs) dans les dispositifs d'incitation financière à la qualité - IFAQ

Face à des enjeux qualité et pertinence insuffisamment portés, la FHP s'engage pour des mesures et des indicateurs mieux ancrés sur la réalité des établissements et sur la culture de résultat, et qui prennent aussi en compte la dimension de l'expérience patient.

« La Raison d'être de la FHP met en valeur la qualité, qui doit être mise au cœur des politiques publiques ; et qui doit être une priorité pour faire évoluer les pratiques, vers les patients bien sûr, mais aussi vers les professionnels de santé dans le cadre de la « symétrie des attentions ». Clariane, dans le cadre de sa Raison d'être, développe l'axe de la « considération », aussi à destination des aidants. »

Hervé de Trogoff, directeur des affaires publiques de Clariane

Réalizations de l'objectif

- + **Engagements** sur la qualité et la pertinence au sein du Protocole de pluriannualité.
- + **Production** d'une note de la FHP sur les indicateurs qualité et pertinence à l'attention de la DGOS - juin 2023.
- + **Identification** d'indicateurs qualité et pertinence communs inter-fédérations - mail du 26 septembre 2023.
- + **Production** d'une note FHP à l'attention de la mission IGAS « Financement à la qualité » - octobre 2023.
- + **Contribution** FHP adressée à la HAS dans le cadre de l'élaboration du plan stratégique HAS 2025-2030 - janvier 2024.
- + **Rédaction** d'une note de plaidoyer sur les PROMs, dont l'objectif était de mettre en lumière l'utilité des PROMs et d'explorer l'opportunité de les intégrer dans le financement de la qualité (réalisation d'une enquête auprès d'établissements de santé privés utilisateurs de PROMs), juillet 2024.
- + **Publication** du rapport de l'IGAS « Financer la qualité des soins dans les établissements de santé » de février 2024 - Reprise d'éléments portés par la FHP.
- + **Contributions** de juillet, septembre et octobre 2024 auprès de la DGOS dans le cadre des travaux de rénovation du dispositif de financement IFAQ pour 2025.

FORTE DYNAMIQUE





ENGAGEMENT 5

- +** Engager la profession dans une démarche éco-responsable au service de la santé durable des générations à venir, contribuer au développement économique et social des territoires et participer à la vie de la cité à travers nos engagements sociétaux.

Objectif opérationnel 5.1

Limiter l'impact carbone des établissements de santé privés

5.1.1. Outiller les établissements de santé privés pour atteindre les objectifs nationaux de la feuille de route planification écologique

L'accompagnement des établissements de santé à la transition écologique est un axe majeur de notre Raison d'être, à la fois pour se conformer aux obligations de la loi, mettre en lumière les liens entre santé et environnement, et répondre aux attentes des patients.

Réalisations de l'objectif

+ Cycle de webinaires en 2023 et 2024 à destination des adhérents, avec 535 participants en cumulé :

- « Mise en œuvre de la Loi EGalim » le 24 janvier 2023
- « Réduire sa consommation d'eau, c'est possible » le 16 mai 2023
- « Maîtriser la qualité de l'air intérieur dans les établissements de santé » le 04 juillet 2023
- « L'écoconception des soins » le 21 novembre 2023
- « Verdir le numérique en santé » le 25 juin 2024.

+ Participation aux travaux de l'ANAP qui développe de nombreux outils pédagogiques à destination des établissements sanitaires + Relais auprès des adhérents de l'appui de l'ANAP sur la transition écologique - Flash FHP des 23 octobre 2023 et 19 décembre 2023.

+ Signature par la FHP de la convention « Planification écologique du système de santé » au ministère de la Santé le 15 décembre 2023 et participation au Comité de suivi piloté par la DGOS.

+ Prises de parole, lors de colloques, consacrées à la transition écologique du système de santé et l'action de l'hospitalisation privée (SML, UC2M, CAHPP, HCAAM).

FORTE DYNAMIQUE



Objectif opérationnel 5.2

Mesurer l’empreinte territoriale des établissements de santé privés

5.2.1. Conduire une expérimentation méthodologique autour de l’évaluation de l’empreinte territoriale des établissements de santé

La FHP a voulu, en partenariat avec l’IFROSS (Institut de Formation et de Recherche sur les Organisations Sanitaires et Sociales) et la FNEGE objectiver l’apport des établissements de santé privés dans les territoires sous toutes ses dimensions : économique, social, sociétal, environnemental... avec une expérimentation avant généralisation.

Réalisations de l’objectif

- + Au 2^{ème} semestre 2023 et en 2024, déploiement de l’expérimentation auprès de cinq établissements de santé « pilotes » afin de tester la robustesse du référentiel d’analyse.
- + Diffusion aux établissements expérimentateurs de leur fiche d’analyse d’impact territorial.
- + Décision du COMEX en septembre 2024 de déployer la réalisation d’étude d’impact territorial au sein de la profession à partir de 2025.

FORTE DYNAMIQUE



« Nous avons participé à une étude sur l’impact territorial de notre établissement, à travers toutes ses missions. Retombées économiques, sociales, environnementales, sociétales... Une telle démarche, qui renouvelle les perspectives, est totalement alignée avec celle de la Raison d’être et la diffusion de celle-ci sur le terrain au plus près des professionnels qui y exercent. »

Caroline Berthet, directrice générale de l’hôpital privé du Confluent

Objectif opérationnel 5.3

Promouvoir les démarches d’engagement sociétal de la profession

- 5.3.1. Recenser les bonnes pratiques en matière d’engagement sociétal des établissements de santé privés
- 5.3.1. Promouvoir auprès de l’écosystème une démarche volontariste des établissements de santé privés en matière de prévention santé, et mettre en valeur les démarches existantes
- 5.3.3. Valoriser auprès des établissements adhérents les bonnes pratiques en matière d’accessibilité aux personnes en situation de handicap

Les établissements de santé sont au cœur de la cité, et doivent répondre aux nouvelles attentes des patients, aux enjeux sociaux et sociétaux corrélés à la santé, et aux nouveaux défis de santé tels que la prévention, au cœur des missions de service public.

Réalisations de l’objectif

- + Signature d’un partenariat avec le Service d’information du Gouvernement (SIG) pour relayer plusieurs campagnes : sur les numéros d’appel d’urgence « Lutte contre les violences intrafamiliales » en novembre 2023 avec un communiqué de presse / sur des messages civiques « Allons voter » en juin 2024 / sur les rendez-vous de prévention santé en octobre 2024.
- + Plaidoyer contre la réforme de l’Aide Médicale d’Etat - Communiqué de presse de novembre 2023.
- + Action de la Fondation des Usagers du Système de Santé : lancement en décembre 2024 des Prix sur la lutte contre les violences faites aux enfants.
- + Trophées 2024 avec des catégories sur : la Raison d’être, la prévention et la santé publique, l’accessibilité des établissements de santé pour les personnes en situation de handicap.
- + Recensement des initiatives des établissements par le pôle documentaire sur la base documentaire « Espace Doc ».
- + De nombreuses actions ont été menées sur la prévention :
 - E-conférence sur la prévention en santé pour acculturer les adhérents FHP - 29 juin 2023
 - Engagement sur la prévention aux côtés des “Coalisés” fédérés par Cyrille Isaac-Sibille, Xavier Iacovelli et Franck Chauvin en 2023 - Signature d’une tribune commune le 26 janvier 2024.

FORTE DYNAMIQUE





Commentaires et préconisations du Comité de mission sur le Rapport de mission 2024

Le Comité de mission de la FHP salue la démarche entreprise par la Fédération de l'Hospitalisation Privée sur la Raison d'être.

Ce Rapport de mission illustre la forte dynamique en cours autour de la déclinaison opérationnelle de la Raison d'être. Il montre une FHP fortement intégrée dans un maillage de parties prenantes, avec des travaux et des actions largement coconstruits. Il donne à voir de manière lisible et complète la manière dont « vit » la Raison d'être.

Pour l'avenir, à commencer par 2025, le Comité de mission appelle à renforcer les illustrations concrètes – données chiffrées, verbatims de parties prenantes, témoignages de terrain... – qui ne manqueront pas de s'étoffer à mesure que progresseront les actions sur les axes structurants. Elles pourront nourrir le prochain Rapport de mission. Le Comité de mission appelle aussi à montrer les liens entre le Rapport de mission et le plan stratégique de la FHP. Enfin, le Comité de mission sera attentif à ce que la déclinaison de la Raison d'être intègre les évolutions du monde de la santé et sache évoluer avec elles.

Glossaire

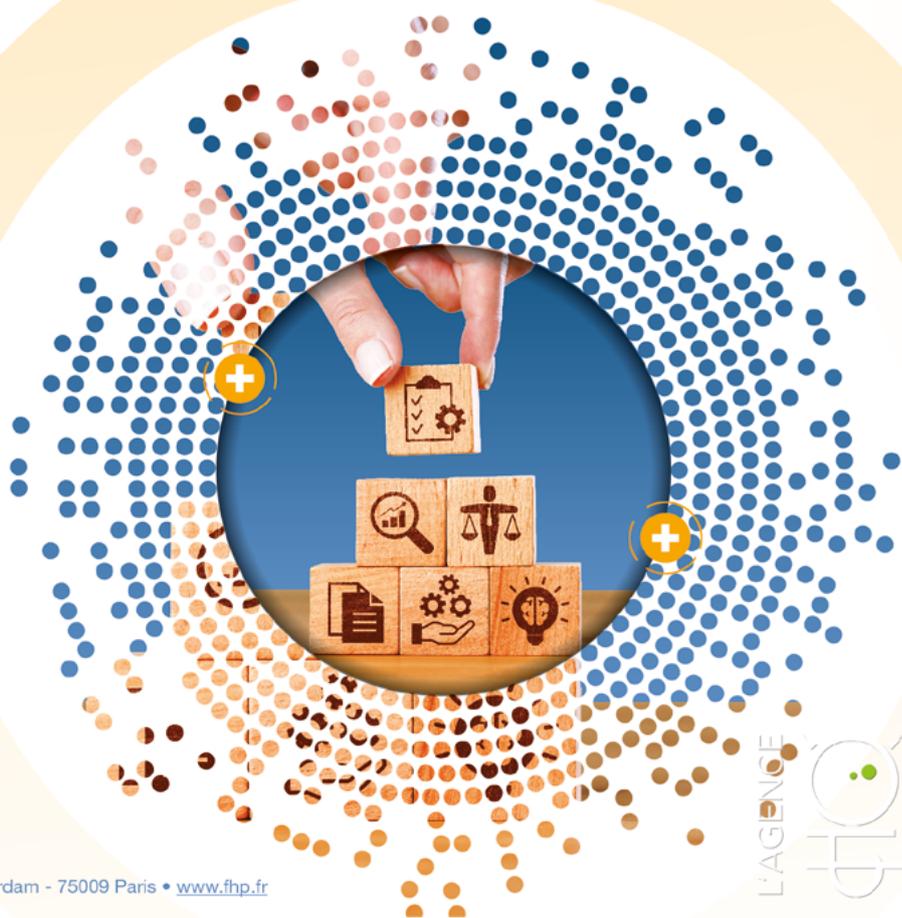
+ ANAP	Agence Nationale de la Performance en Santé
+ ARS	Agence Régionale de Santé
+ CME	Commission Médicale d'Etablissement
+ CPTS	Communautés Professionnelles Territoriales de Santé
+ DGOS	Direction Générale de l'Offre de Soins
+ ESG	Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance
+ HAS	Haute Autorité de Santé
+ HCAAM	Haut Conseil pour l'Avenir de l'Assurance Maladie
+ IBODE	Infirmier.e de Bloc Opératoire Diplômé.e d'Etat
+ IDE	Infirmier.e diplômé.e d'Etat
+ IFAQ	Incitation Financière à la Qualité
+ IFAS	Institut de Formation d'Aides-Soignant.e.s
+ IFROSS	Institut de Formation et de Recherche sur les Organisations Sanitaires et Sociales
+ IFSI	Institut de Formation en Soins Infirmiers
+ IGAS	Inspection Générale des Affaires Sociales
+ PLFSS	Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale
+ PROM'S	<i>Patient-Reported Outcome Measures</i> / Mesures des résultats de soins perçus par les patients
+ SNDS	Système National des Données de Santé
+ URPS	Union Régionale des Professionnels de Santé



20 24

Rapport de mission

de la Fédération
de l'hospitalisation privée



FHP

FÉDÉRATION DE
L'HOSPITALISATION
PRIVÉE

Des hôpitaux et cliniques *à missions*

